

VOLUME 30 • NUMÉRO 1

# INFO OTTERBURN PARK



FÉVRIER 2019

Bulletin municipal de la Ville d'Otterburn Park



**LA RELÂCHE  
SCOLAIRE**  
3

**LA CHASSE  
AUX COCOS  
DE PÂQUES**  
5

**BUDGET 2019**  
9/10

[WWW.VILLE.OTTERBURNPARK.QC.CA](http://WWW.VILLE.OTTERBURNPARK.QC.CA)

# MOT DU CONSEIL

Cette nouvelle année qui commence en est une toute spéciale. En effet, 2019 marque le 50<sup>e</sup> anniversaire d'Otterburn Park en tant que ville. Nous avons d'ailleurs voulu y faire écho dans le calendrier annuel que vous avez reçu, en décembre dernier, en mettant en valeur des photos historiques.

Afin de souligner cet important anniversaire, la Ville s'affaire à préparer une programmation d'activités variées et signifiantes afin que tous les citoyens puissent profiter des festivités en fonction de leurs intérêts. S'échelonnant au cours de l'année, cette programmation sera dévoilée au début du printemps.

Au plaisir de célébrer avec vous cet important jalon historique,

Le conseil municipal



**Denis Parent**  
Maire  
denisparent@ville.otterburnpark.qc.ca



**Jacques Portelance**  
Conseiller - District 1  
district1@ville.otterburnpark.qc.ca



**Louis Côté**  
Conseiller - District 2  
district2@ville.otterburnpark.qc.ca



**Jean-Marc Fortin**  
Conseiller - District 3  
district3@ville.otterburnpark.qc.ca



**Alexandre Dubé-Poirier**  
Conseiller - District 4  
district4@ville.otterburnpark.qc.ca



**Mario Borduas**  
Conseiller - District 5  
district5@ville.otterburnpark.qc.ca



**François Cardinal**  
Conseiller - District 6  
district6@ville.otterburnpark.qc.ca



## CALENDRIER

### On souligne le 50<sup>e</sup> anniversaire d'Otterburn Park en tant que ville !

Très populaire et attendu par de nombreux citoyens, le calendrier est de retour cette année. Comme 2019 marque le 50<sup>e</sup> anniversaire d'Otterburn Park en tant que Ville, nous avons voulu donner une saveur historique à cet outil qui occupe une place privilégiée dans vos foyers tout au long de l'année.

**Si jamais vous n'avez pas reçu votre copie, des exemplaires sont disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville situé au 601, chemin Ozias-Leduc.**



## CALENDRIER 2019

### SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

| DATE         | HEURE |
|--------------|-------|
| 21 janvier   | 20 h  |
| 18 février   | 20 h  |
| 18 mars      | 20 h  |
| 15 avril     | 20 h  |
| 21 mai       | 20 h  |
| 17 juin      | 20 h  |
| 15 juillet   | 20 h  |
| 26 août      | 20 h  |
| 16 septembre | 20 h  |
| 21 octobre   | 20 h  |
| 18 novembre  | 20 h  |
| 16 décembre  | 20 h  |

**Lieu :** Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, 85, rue d'Oxford

## À LA RELÂCHE SCOLAIRE, IMPOSSIBLE DE S'ENNUYER !

La Ville d'Otterburn Park et la municipalité de Saint-Jean-Baptiste s'unissent dans le but d'offrir une semaine de relâche divertissante comprenant cinq sorties.

La programmation est disponible au :  
www.ville.otterburnpark.qc.ca > Loisirs > Relâche scolaire

**Date limite pour s'inscrire : 15 février 2019**

Places limitées.



## Du nouveau cette année à Otterburn Park!

### LES CAMPS AES

De tout pour tous les goûts!

C'est avec plaisir que l'équipe d'animation AES offrira sa programmation d'activités régulières et thématiques lors des camps de jours à l'été 2019, à Otterburn Park.

## Le CAMP DE JOUR sera géré par GVL

La gestion du camp de jour sera maintenant assurée par l'organisme Gestion Vincent & Limoges (GVL). Ainsi, les inscriptions devront se faire auprès de cet organisme. La Ville vous tiendra informés de la marche à suivre en temps opportun.

En ce qui concerne la relâche scolaire, la Ville en est encore responsable pour cette année. Par contre, en 2020, ce volet sera également transféré à GVL.

## LE DÎNER DES AÎNÉS toujours un franc succès !

L'activité qui avait lieu le 23 décembre dernier a encore une fois connu un vif succès. La Ville remercie tous les bénévoles impliqués de même que les généreux commanditaires qui ont contribué à la réussite de cet événement :

- » Cabosse d'or
  - » Jozéphill
  - » Serge Pépin
  - » La Femme et le boulanger
- MERCI!

## CASINO NOIR ET BLANC

Le Parrainage civique et l'Association des personnes handicapées de la Vallée-du-Richelieu vous invitent à un Casino-bénéfice sous le thème « Noir et Blanc » :

**Date :** Le samedi 23 mars, à 19 h

**Lieu :** 99, rue du Centre-Civique,  
Mont- Saint-Hilaire

**Coût :** Billet régulier : 40 \$  
Expérience VIP : 80 \$

Plusieurs prix de présence dont un voyage de quatre jours, pour deux personnes, à Las Vegas.

**Information**  
Tél. : 450 464-5325 ou 450 464-7445

## COLLECTE DE SANG



**Date :** Lundi le 1<sup>er</sup> avril 2019, de 13 h à 20 h  
Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, situé au 85, rue d'Oxford

Les membres de l'équipe d'Héma-Québec et les bénévoles espèrent y accueillir plus de **100 donneurs**. Mille dons de sang sont nécessaires chaque jour afin de maintenir la réserve collective de sang à un niveau optimal.

Votre don est important, il contribue à sauver des vies !

## ASSOCIATION DE BASEBALL

MONT-SAINT-HILAIRE / OTTERBURN PARK

### INSCRIPTION 2019

Vendredi 15 février de 18 h à 21 h

Vendredi 22 février de 18 h à 21 h

Samedi 23 février de 10 h à 13 h

**PAVILLON JORDI-BONET**

99, rue Centre-Civique, Mont-St-Hilaire

info : president.abmo@gmail.com



## Ensemble contre TELUS

Une pétition de plus de 2 000 signatures remise au député de Beloeil-Chambly

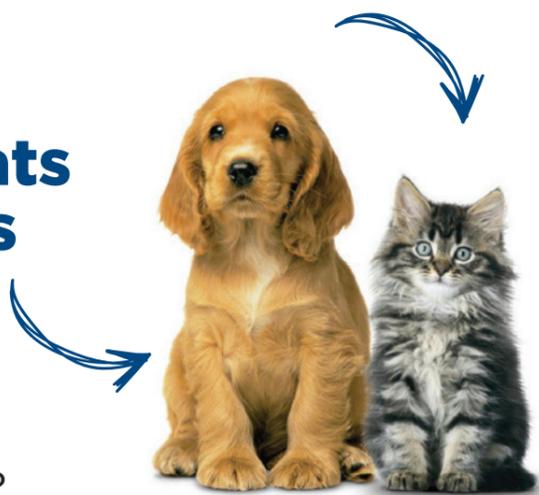
Le 7 janvier dernier, le maire de la Ville d'Otterburn Park, M. Denis Parent, remettait la pétition initiée par le comité d'opposition citoyenne « Ensemble contre TELUS », demandant à Telus de retirer son projet de construction de tour à Otterburn Park, au député de Beloeil-Chambly, M. Matthew Dubé.

Signée par plus de 2 000 personnes, cette pétition s'oppose à la construction d'une tour de télécommunication de 40 m de hauteur sur un boisé protégé aux abords des Bosquets Albert-Hudon, autorisée par le ministre fédéral de l'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).

Rappelons que, compte tenu des procédures intentées par la Ville, TELUS n'entreprendra pas les travaux de construction de la tour au moins jusqu'en juin 2019. Pour plus d'information, les citoyens sont invités à suivre la page Facebook « Ensemble contre Telus » ou à écrire à ensemblecontretelus@gmail.com. Il est aussi toujours possible de signer la pétition en ligne au <http://bit.ly/petitioncontretelus>.

## Licence pour chats et chiens

Saviez-vous qu'une licence pour votre chat ou votre chien est obligatoire ?



Cette médaille d'identification permet de vous retrouver beaucoup plus facilement si votre animal s'est égaré. Que ce soit pour l'arrivée d'un nouvel animal à la maison (15 jours suivant l'arrivée) ou un renouvellement, vous devez remplir le formulaire disponible au :

[www.ville.otterburnpark.qc.ca](http://www.ville.otterburnpark.qc.ca) > Citoyens > Licence pour chats et chiens

- » Licence pour chat non-stérilisé : 25 \$
- » Licence pour chat stérilisé : 15 \$ (**preuve de stérilisation obligatoire**)
- » Licence pour chien : 25 \$
- » Coût pour une médaille perdue ou abîmée : 5 \$

Vous pouvez également déposer le formulaire rempli, la copie du carnet de santé (chiens) ainsi que le chèque dans la boîte noire « courrier » située à l'extérieur des bureaux de l'hôtel de ville et la licence vous sera postée.

### Information

Tél. : 450 536-0303

## Vous désirez travailler à partir de votre domicile ?

Les citoyens désirant travailler à partir de leur domicile (bureau d'affaires, massothérapie, coiffure, esthétique, etc.) sont invités à se procurer le permis nécessaire à cette activité. Afin de connaître les conditions et les documents requis, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'urbanisme au 450 536-0293

## Êtes-vous situé dans un secteur encadré par le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ?

Ce Règlement permet d'assurer une approche flexible du contrôle de la qualité architecturale et de l'harmonisation des projets dans certains secteurs de la ville. Les travaux de construction d'une résidence ou une modification qui changerait l'apparence d'un bâtiment principal sont assujettis au Règlement sur les PIIA.

Ces projets doivent obtenir une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme (CCU) et une résolution du conseil avant de pouvoir procéder aux travaux en question. Ainsi, il est important de prévoir un certain délai pour obtenir un permis.

Pour savoir si votre propriété est située dans un secteur assujetti au PIIA et pour connaître les démarches à entreprendre afin d'obtenir votre permis, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'urbanisme au 450 536-0293.

Vous pouvez également consulter la carte de PIIA au [www.ville.otterburnpark.qc.ca](http://www.ville.otterburnpark.qc.ca) > Ville > Règlements municipaux > Règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 435 – PIIA.

## TAXES 2019

DATES DES VERSEMENTS POUR L'ANNÉE À VENIR :

**6 FÉVRIER**  
**3 AVRIL**  
**5 JUIN**  
**11 SEPTEMBRE**

Tout versement fait après les dates limites entraîne l'ajout de frais d'intérêts de 15%. Dans le cas de retard dans le paiement des taxes, la Ville devra entreprendre des procédures pour récupérer les sommes dues.

### IMPORTANT

Un seul état de compte pour les taxes municipales impayées vous sera envoyé après le 4<sup>e</sup> versement de l'année.

Il est possible d'effectuer votre paiement de façon électronique par le biais du site Internet de votre institution financière. Il suffit d'inscrire la Ville d'Otterburn Park comme fournisseur.

Le numéro de référence à utiliser correspond au numéro de matricule indiqué sur vos 4 coupons de paiement détachables au bas de votre compte de taxes. Vous devez entrer tous les chiffres sans le F, ni espace.

## RAPPEL



## Stationnement de nuit

Nous vous rappelons que le stationnement de nuit, en période hivernale, n'est pas permis dans la rue, **jusqu'au au 31 mars, entre 2 h et 7 h.**

Merci de votre collaboration !

### CALENDRIER 2019 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

| Date limite pour déposer les documents conformes | Séances du CCU Mercredi à 19 h | Séance du conseil municipal 3 <sup>e</sup> lundi du mois |
|--|--------------------------------|--|
| 14 janvier                                       | 30 janvier                     | 18 février   |
| 11 février                                       | 27 février                     | 18 mars  |
| 11 mars  | 27 mars                        | 15 avril   |
| 8 avril  | 24 avril                       | 21 mai   |
| 13 mai   | 29 mai                         | 17 juin  |
| 10 juin  | 26 juin                        | 15 juillet   |
| 2 juillet  | 17 juillet*                    | 26 août  |
| 12 août  | 28 août                        | 16 septembre   |
| 9 septembre                                      | 25 septembre                   | 21 octobre   |
| 15 octobre                                       | 30 octobre                     | 18 novembre  |
| 11 novembre                                      | 27 novembre                    | 16 décembre  |

En décembre 2019 le comité fait relâche  
\*Sujet à changement : vacances estivales



# LA CHASSE AUX COCOS DE PÂQUES

» INFORMATIONS ET DÉTAILS À VENIR

**Un événement  
à ne pas manquer !**

DIMANCHE  
**21 AVRIL**  
DÈS 10 H

Centre culturel et communautaire  
de la Pointe-Valaine,  
situé au 85, rue d'Oxford



## La Ville confie la gestion du Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine et de la piscine à SOPIAR

La Ville informe la population et les organismes du territoire que la gestion du Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine et de la piscine sera dorénavant effectuée par l'organisme à but non lucratif SOPIAR.

Ainsi, les citoyens et les organismes qui souhaitent faire la location du Centre culturel et communautaire sont maintenant priés de communiquer avec Mme Isabelle Vermette, responsable du centre, à l'adresse [ivermette@sopiar.org](mailto:ivermette@sopiar.org).

## La piscine sera prête au début de l'été !



Bien que l'hiver hâtif, les délais de livraison de certains matériaux et les conditions climatiques ont ralenti les travaux de reconstruction de la piscine, la bonne nouvelle est que l'ouverture est toujours prévue pour le début de l'été !

### À ce stade-ci :

- Le béton de la piscine et de la patageoire est en place.
- Les conduits souterrains sont finalisés.
- Les bâtiments sont présentement en construction.

Cet hiver, l'intérieur des bâtiments sera construit et les équipements de traitement de l'eau seront mis en place.

Ce printemps, il restera la plage de béton, l'installation des équipements, les clôtures périphériques et le revêtement des murs à réaliser.

Nous sommes à planifier la relocalisation du terrain de basket-ball, l'espace de stationnement qui sera augmenté et l'espace de repos qui sera ajouté.

Le parc Edmond-Auclair sera ainsi disponible pour des activités sportives (pickelball, patinoires, activités aquatiques, basket-ball, halte vélo) en toutes saisons.

## INFRASTRUCTURES Été 2019

La ville fait présentement les démarches nécessaires pour obtenir une subvention afin de poursuivre le remplacement des infrastructures désuètes. Si cette démarche est fructueuse, des travaux d'envergure commenceront cet été sur les rues Borden, Mason et Spiller, ce qui permettra de diminuer les pertes d'eau potable et les infiltrations vers les réseaux sanitaires et d'ajouter des infrastructures d'eau potable et sanitaire sur la rue des Sables et une partie de la rue Sharron.

En matière d'aménagement de cours d'eau, la Ville travaillera sur le terrain de balle du parc Duclos et le parc du Ruisseau : remplacement d'un important ponceau, aménagement des berges, amélioration de l'éclairage, du stationnement et des modules de jeux.

L'aménagement du parc Copping et l'éclairage des terrains de tennis seront également effectués.

## Pistes cyclables

La ville est à développer le réseau de pistes cyclables. Des pistes sont d'ailleurs prévues dans le nouveau secteur «Le Patriote», afin de faciliter le transport cycliste et piétonnier. Dans les prochaines années, des aménagements sont également prévus lors de travaux sur certaines rues afin de relier des sections du réseau. Toutefois, dès cet été, des pistes seront ajoutées et de nouveaux liens faciliteront le lien entre les chemins des Patriotes et Ozias-Leduc.



## Respect de la réglementation en matière d'eau

La Ville modifie certains règlements afin que les infrastructures soient utilisées de façon responsable. La mise en place de moyens de contrôle permet de diminuer les coûts de filtration, de traitement et d'épuration des eaux, ce qui a un impact direct sur les comptes de taxes.

En matière d'eau potable, les travaux de gainage et de remplacement des dernières années ont diminué les fuites. Au cours des prochaines années, des compteurs d'eau seront mis en place pour les nouvelles constructions et commerces. L'information recueillie permettra de recommander aux utilisateurs de meilleures façons de consommer. La réglementation municipale demande de faire une utilisation judicieuse de l'eau potable pour l'arrosage et le refroidissement de certains équipements.

En ce qui a trait à l'eau sanitaire (usée), le défi est beaucoup plus important. C'est pourquoi la Ville fait beaucoup d'inspections de conduites afin de bien cibler ses prochaines interventions.



L'ajout de conduites pluviales facilitera la séparation des eaux et la mise en place de zones de rétention pour l'eau pluviale diminuant les risques d'inondation en aval.

Pour votre propriété, le même principe doit être mis en place, soit d'envoyer uniquement les eaux usées vers l'égout sanitaire. Les drains de fondation doivent être captés puis dirigés (pompés) sur le terrain ou vers le système pluvial et les gouttières de toiture dirigées sur la pelouse. Il est important d'éloigner l'eau de la fondation de votre maison (plus de 1,5 m) par des pentes engazonnées vers la rue. Une grande quantité de l'eau sera ainsi absorbée par la pelouse, la balance ira rejoindre le système de la ville (fossé et puisards) à vitesse moindre.

## Développement domiciliaire « Le Patriote »

La ville est à finaliser les ententes avec les promoteurs tout en tenant compte des résidences qui se trouvent dans les secteurs adjacents. Les représentants de la Ville connaissent bien les besoins de cette dernière et ont une vision de l'entretien des infrastructures à court, moyen et long terme. Précisons que la circulation véhiculaire, mais également active (piétons et cyclistes) est au cœur du projet.

La Ville souhaite harmoniser ce nouveau secteur avec le reste de la ville, c'est-à-dire allier la modernité au charme bucolique d'Otterburn Park. Dans les prochains mois, le ministère de l'environnement analysera le projet. La Ville s'engage à vous tenir informés de l'avancement du projet.

**BRAVO** au Service des travaux publics !

Durant la période des fêtes, les équipes de cols bleus, à effectif réduit, ont fait un excellent travail - déneigement, débouchage de conduites, entretien de la butte à glisser et des patinoires - alors qu'elles devaient composer avec des conditions climatiques difficiles et changeantes.

# Centre de femmes L'ESSENTIELLE



450 467-3418  
www.cfessentielle.org

L'Essentielle est un lieu d'appartenance géré par et pour les femmes de la Vallée-du-Richelieu et des environs. C'est aussi une porte ouverte aux femmes, quels que soient leurs besoins, leur âge, leur état civil, leur nationalité ou leur orientation sexuelle. Nous offrons des services et un réseau d'éducation et d'actions selon les besoins du milieu. Le Centre intervient sur la condition féminine dans son ensemble.

## JOURNÉE PORTE OUVERTE ET INSCRIPTIONS

Soyez des nôtres afin de connaître les nouvelles activités et vous y inscrire.

**Date :** Mercredi le 9 janvier, de 9 h à 16 h 30

\*Les activités seront présentées à 9 h 30 et une soupe sera servie pour le dîner.

## PROGRAMMATION HIVERNALE

### COMITÉ ACTION

#### HABITER SON TERRITOIRE EN HARMONIE

Le 29 janvier, le 12 février et les 5, 12 et 26 mars, de 9 h à 12 h

**Animatrice :** Linda Basque

Vous cherchez à partager, à échanger et à faire partie d'un réseau d'action? Vous souhaitez développer vos compétences d'analyse, d'argumentation et de prise de parole? Venez-vous joindre à des femmes enthousiastes et dynamiques!

### COMITÉ CENTRE DE DOC

Les 29 janvier, 5 février et 12 mars, de 13 h 30 à 16 h 30

**Animatrice :** Jessica Boutin

Un centre de documentation, c'est un lieu de ressourcement et de référence. C'est un petit plus qui peut faire toute la différence dans un centre de femmes. Vous avez envie de vous impliquer pour soutenir son bon fonctionnement? Vous avez des idées afin de le rendre plus dynamique? Joignez-vous à nous!

### CLUB DE LECTURE

Le 12 février et les 5 et 26 mars, de 13 h 30 à 16 h 30

**Animation :** Club de lecture

Avez-vous envie de partager le bonheur de lire dans un environnement qui favorise la prise de parole? Voulez-vous faire circuler la littérature québécoise féminine? Si vous aimez entendre la perspective des autres pour ouvrir de nouvelles pistes de réflexion, voici une nouvelle activité pour vous.

### DÉLIBÉRATION

Les 19 et 26 février, de 9 h à 12 h

**Animatrice :** Linda Basque

Cet atelier est une continuité de La Joute, où nous avons exploré le débat et l'argumentaire. Ensemble, nous allons faire la distinction entre délibération et débat et entre consensus et vote. Par le biais de jeux et de mises en situation, nous allons nous pratiquer à délibérer, à décider et à passer à l'action.

### CINÉ CAUSERIE ENGAGÉ

Le 30 janvier et le 6 mars, de 13 h 30 à 16 h 30

**Animatrice :** Jessica Boutin

L'occasion idéale d'aller de voir des films et d'échanger ensemble.

- *Amour et argent peuvent faire bon ménage* : un sujet tabou qui persiste encore au sein des couples.
- *La folle entreprise, sur les pas de Jeanne Mance* : un documentaire sur le destin singulier de Jeanne Mance, sur les raisons et les motivations qui l'ont poussée à partir vers l'inconnu et à devenir la cofondatrice de Montréal.

### SE LIBÉRER DE SES COMPLEXES - DANSE

À partir du 30 janvier, de 9 h à 12 h (9 rencontres)

**Animatrice :** Noémie Dubuc

Vivre avec des complexes peut devenir une source d'anxiété quotidienne. Quoi de mieux que d'apprendre à dépasser ses inhibitions et à favoriser le développement de relations saines, égalitaires et épanouissantes par le corps et le mouvement?

### COMITÉ ENVIRONNEMENT

Le 13 février et le 20 mars, de 13 h 30 à 16 h 30

**Animation :** Comité environnement

Pour celles qui veulent s'impliquer dans une démarche favorisant un mode de vie plus écologique. Nous chercherons ensemble des façons créatives pour faciliter la mise en pratique de moyens applicables au Centre et à la maison.

## L'ACTUALITÉ EN QUESTIONS

Le 27 février et le 27 mars, de 13 h 30 à 16 h 30

**Animatrice :** JC Chayer

Faites le tour de l'actualité avec nous à partir de neuf questions. Une façon simple d'échanger sur les enjeux sociaux et sur ce qui nous anime avec une éditorialiste invitée.

## CUISINE COLLECTIVE

Le 31 janvier, les 7 et 21 février et les 7 et 21 mars, de 9 h à 12 h

**Animatrice :** Denise Julien

Découvrez le plaisir de cuisiner des plats végétariens et goûteux à la portée de toutes. Nous réaliserons des recettes abordables avec des ingrédients nourrissants que vous rapporterez ensuite à la maison. Une invitation à mettre la main à la pâte dans le plaisir et la découverte.

## EMPATHIE ET PARTAGE

À partir du 31 janvier, de 13 h 30 à 16 h 30 (9 rencontres)

**Animatrice :** Denise Julien

Nous allons explorer le pouvoir de l'empathie envers soi et les autres. Cet état d'être nous aide à bâtir un monde d'ouverture, de bienveillance, de joie et de partage et à le vivre ici et maintenant.

## PRENDRE SOIN DES PROCHES, PRENDRE SOIN DE SOI !

À partir du 31 janvier, de 18 h à 21 h (9 rencontres)

**Animatrice :** Josée Robidas

Plus de 70% des soins à domicile sont donnés par les proches aidants dont la majorité sont des femmes de 45 ans et plus. Cet atelier est un temps de ressourcement et de soutien où nous aborderons le rôle de la proche aidante, les conflits relationnels, la communication ainsi que la reconnaissance de son rôle.

## CAFÉS RENCONTRE

### AGENTE DE MA SEXUALITÉ

Le 6 février, de 13 h 30 à 16 h 30, avec Jessie Garant-Rioux

Exploration des éléments entourant l'affirmation sexuelle et les facteurs pouvant l'influencer. Une rencontre interactive où réflexions et discussions seront au rendez-vous.

### L'INTIMITÉ ENTRE NOUS

Le 20 février, de 13 h 30 à 16 h 30, avec Jessie Garant-Rioux

Au cours de la rencontre, nous serons amenées, à travers différentes activités ludiques, à déterminer ce qui favorise une saine intimité interpersonnelle. La rencontre s'adresse à toutes, que vous soyez en relation amoureuse ou non.

### SUCCESSION ET TESTAMENT

Le 13 mars, de 13 h 30 à 16 h 30, avec Lili Beka, Inform'elle

Plusieurs aspects seront abordés tels que les principes et les lois qui régissent la transmission et le partage des biens, les différentes formes de testaments, la succession légale et la liquidation de la succession.

## CENTRE DE FEMMES L'ESSENTIELLE

# ACTIVITÉ SPÉCIALE

## THÉÂTRE FORUM

Le 19 mars, de 9 h à 12 h, avec Linda Basque

Spectacle de théâtre interactif qui permet, par le jeu théâtral, de faire émerger la parole et la réflexion autour d'un thème choisi. Ainsi, les participantes jouent de courtes scènes évoquant des situations pouvant être vécues comme conflictuelles ou bloquées. Ensuite, le public est invité à remplacer un personnage sur scène pour mettre en place des alternatives aux difficultés rencontrées.



## LES PATINOIRES... ouvertes ou pas ?

Avant de vous rendre à l'une de nos patinoires, nous vous conseillons de consulter la page d'accueil du site Web de la Ville pour en vérifier l'état.

En effet, même s'il fait beau, il se peut que la mauvaise température des journées antérieures ne permette pas l'ouverture des patinoires.

# BIBLIOTHÈQUE ARMAND-CARDINAL

## SERVICES ET ACTIVITÉS

- Prêt entre bibliothèques
- La bibliothèque chez vous
- Biblio-Aidants : des ressources à portée de main
- Activités pour les jeunes (éveil aux p'tits contes, heure du conte en pyjama, jeunes VIP en pieds de bas, doudou & comptines)
- Postes informatiques
- Une naissance, un livre
- Vitrites et expositions thématiques
- Antenne locale de « Lire et faire lire »
- Membre du programme Croque-Livres

En vous rendant au <http://biblio.ville.mont-saint-hilaire.qc.ca>, vous pouvez :

- Interroger la banque de données
- Effectuer des recherches simples ou assistées
- Obtenir une liste des titres les plus lus
- Accéder à votre dossier d'utilisateur
- Renouveler un document emprunté
- Emprunter un livre numérique (prenumerique.ca)

## HORAIRE RÉGULIER

Dimanche : 13 h 30 à 17 h  
Lundi : fermé  
Mardi : 10 h à 20 h 30  
Mercredi : 10 h à 16 h  
Jeudi : 10 h à 20 h 30  
Vendredi : 10 h à 20 h 30  
Samedi : 10 h à 17 h

Une visite,  
des heures  
de plaisir!

## ABONNEMENT GRATUIT

L'abonnement est gratuit pour les Otterbernois. Pour devenir membre\*, vous n'avez qu'à présenter une carte d'identité et une preuve de résidence et le tour est joué !

\*Les enfants et les adolescents doivent être accompagnés d'un adulte.



## BIBLIOTHÈQUE ARMAND-CARDINAL

150, rue du Centre-Civique  
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5Z5  
Tél. : 450 467-2854, poste 2268  
[bibliotheque@villemsh.ca](mailto:bibliotheque@villemsh.ca)  
Catalogue : <http://biblio.villemsh.ca>



# BUDGET 2019



## CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

Le budget 2019 de la Ville d'Otterburn Park a été présenté lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du mardi, 18 décembre dernier.

L'année 2019 marque le dépôt d'un nouveau rôle triennal qui sera en vigueur pour les trois prochaines années. Ce nouveau rôle impose une augmentation de 3,12% de la valeur imposable des propriétés. Les valeurs inscrites au rôle d'évaluation sont établies en tenant compte des conditions du marché immobilier qui prévalaient au 1<sup>er</sup> juillet de l'année qui précède l'année du dépôt du rôle, soit au 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Conscient de l'impact pour les propriétaires de résidences unifamiliales, le conseil municipal a pris la décision de réduire le taux de taxation résidentiel. Le taux passera donc de 0,8370 \$ par 100 \$ d'évaluation, en 2018, à 0,8270 \$ par 100 \$ pour 2019.

Les tableaux ci-dessous viennent définir les principales orientations budgétaires.

## LES TAUX DE TAXATION

Les revenus de taxation sont essentiellement associés au secteur résidentiel. Compte tenu de l'impact du nouveau rôle, il a été décidé de réduire le taux de taxation pour cette catégorie.

|  | 2018      | 2019      |
|--|-----------|-----------|
| Taxes immeubles – résidentiels                 | 0,8370 \$ | 0,8270 \$ |
| Taxes immeubles – 6 logements et plus          | 0,8370 \$ | 1,1024 \$ |
| Taxes immeubles – non résidentiels (commerces) | 1,3526 \$ | 2,0676 \$ |
| Taxes immeubles – industriels                  | 1,2553 \$ | 2,7561 \$ |
| Taxes – terrains vagues desservis              | 1,2213 \$ | 1,6541 \$ |
| Taxes – terres agricoles                       | 0,8370 \$ | 0,8270 \$ |

## LA TARIFICATION

La tarification pour les services municipaux augmente d'un montant total de 14 \$ ou de 1,9%. L'augmentation a été limitée à 2% soit l'indice des prix à la consommation au 31 août 2018. Pour 2019, les taxes pour les collectes des matières résiduelles, recyclables et organiques ont été détaillées pour assurer une meilleure compréhension.

| TAXES PAR UNITÉ DE LOGEMENT         | 2018          | 2019          | Variation              |
|-------------------------------------|---------------|---------------|------------------------|
| Eau (aqueduc)                       | 200 \$        | 204 \$        | + 4 \$                 |
| Assainissement/dette                | 30 \$         | 30 \$         |                        |
| Assainissement/exploitation (égout) | 250 \$        | 255 \$        | + 5 \$                 |
| Matières résiduelles                | 240 \$        | 245 \$        | + 5 \$                 |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>720 \$</b> | <b>734 \$</b> | <b>+ 14 \$ ou 1,9%</b> |

| TAXES PAR UNITÉ DE LOGEMENT         | 2019          |
|-------------------------------------|---------------|
| Enlèvement des matières résiduelles | 115 \$        |
| Enlèvement des matières recyclables | 34 \$         |
| Enlèvement des matières organiques  | 96 \$         |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>245 \$</b> |

Ainsi, pour une propriété moyenne de 306 700 \$, comparativement à 2018, cela se traduit par une hausse globale du compte de taxes qui s'estime à 1,8% ou 57 \$.

## LES REVENUS

Les revenus sont largement associés aux taxes foncières sur la valeur résidentielle. Nous avons peu de commerces et aucune industrie. Ainsi, le rôle d'évaluation est composé à 95% de propriétés unifamiliales. Toutefois, certains projets de développement sont actuellement initiés afin d'assurer une diversification plus grande des sources de revenus pour l'avenir.

| PRÉVISIONS<br>DES<br>REVENUS                 | 2018                 | 2019                 | ÉCART                |                   |
|--|----------------------|----------------------|----------------------|-------------------|
|  | Budget (1)           | Budget (2)           | Budgets<br>(2) – (1) | Variation<br>en % |
| Taxes sur la valeur foncière                 | 8 124 666 \$         | 8 540 800 \$         | 416 134 \$           | 5,12 %            |
| Taxes sur une autre base (tarification fixe) | 2 368 240 \$         | 2 531 105 \$         | 162 865 \$           | 6,9 %             |
| Compensation tenant lieu de taxes            | 55 600 \$            | 60 000 \$            | 4 400 \$             | 7,9 %             |
| Transferts                                   | 278 300 \$           | 125 500 \$           | (152 800 \$)         | (59,4 %)          |
| Services rendus                              | 499 750 \$           | 600 630 \$           | 100 880 \$           | 20,2 %            |
| Imposition de droits                         | 504 395 \$           | 506 400 \$           | 2 005 \$             | 0,4 %             |
| Intérêts et autres revenus                   | 138 900 \$           | 127 500 \$           | (11 400 \$)          | (8,2 %)           |
| <b>TOTAL DES REVENUS PRÉVUS</b>              | <b>11 969 851 \$</b> | <b>12 647 345 \$</b> | <b>522 084 \$</b>    | <b>4,4 %</b>      |

SUITE »»

## LES DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont en lien avec le maintien des activités de la Ville que l'on parle, par exemple, du déneigement, des réseaux de distribution de l'eau ou de la collecte des différents rebuts. L'offre de services est variée et doit répondre aux impératifs d'offrir aux citoyens un milieu de vie sain et sécuritaire. Au cours de 2019, tous les efforts seront consacrés à rechercher des façons de faire novatrices nous permettant de réaliser des économies.

| PRÉVISIONS<br>DES<br>DÉPENSES           | 2018                | 2019                | ÉCART                |                   |
|---|---------------------|---------------------|----------------------|-------------------|
|   | Budget (1)          | Budget (2)          | Budgets<br>(2) – (1) | Variation<br>en % |
| Administration générale                 | 1 775 856\$         | 1 917 385\$         | 141 529\$            | 8,0 %             |
| Sécurité publique                       | 2 470 970\$         | 2 315 330\$         | (155 640\$)          | (6,3 %)           |
| Transport et réseau routier             | 2 330 851\$         | 2 328 745\$         | (2 109\$)            | (0,9 %)           |
| Hygiène du milieu                       | 2 160 276\$         | 2 293 670\$         | 133 394\$            | 6,2 %             |
| Aménagement, urbanisme et développement | 331 735\$           | 351 930\$           | 20 195\$             | 6,1 %             |
| Loisir et culture                       | 1 666 971\$         | 1 766 750\$         | 99 779\$             | 6,0 %             |
| Frais de financement (intérêts)         | 254 900\$           | 388 935\$           | 134 035\$            | 52,6 %            |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>10 991 559\$</b> | <b>11 362 745\$</b> | <b>371 186\$</b>     | <b>3,4 %</b>      |

## LES DÉPENSES PAR CATÉGORIE

La rémunération et les différentes quotes-parts aux organismes et régies sont des dépenses incontournables et essentielles au bon fonctionnement des activités. Compte tenu que les sources de revenus sont stables, le contrôle rigoureux des dépenses demeure une priorité.

En 2019, la fermeture du Service de sécurité incendie et de sauvetage de la Ville d'Ottburn Park et l'implantation de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu explique la diminution de la rémunération et l'augmentation des contributions aux organismes régionaux.

| CATÉGORIE                 | 2018                | %            | 2019                | %            |
|---------------------------|---------------------|--------------|---------------------|--------------|
| RÉMUNÉRATION              | 3 800 172\$         | 34 %         | 2 611 660\$         | 23 %         |
| ORGANISMES RÉGIONAUX      | 4 248 015\$         | 39 %         | 5 100 971\$         | 45 %         |
| FRAIS DE FINANCEMENT      | 254 900\$           | 2 %          | 3688 735\$          | 3 %          |
| BIENS ET SERVICES         | 22 688 472\$        | 25 %         | 3 261 379\$         | 29 %         |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES</b> | <b>10 991 559\$</b> | <b>100 %</b> | <b>11 362 745\$</b> | <b>100 %</b> |

## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le programme triennal d'immobilisations permet d'identifier les projets d'envergure qui seront mis de l'avant au cours des prochaines années.

|                   | 2019               | 2020                | 2021               |
|-------------------|--------------------|---------------------|--------------------|
| LOISIR ET CULTURE | 915 000\$          | 1 985 000\$         | 0\$                |
| TRAVAUX PUBLICS   | 6 992 500\$        | 9 830 000\$         | 7 340 000\$        |
| ADMINISTRATION    | 405 500\$          | 1 540 000\$         | 0\$                |
| <b>TOTAL</b>      | <b>8 313 000\$</b> | <b>13 355 000\$</b> | <b>7 340 000\$</b> |

### POUR 2019, LES PROJETS SUIVANTS SERONT PRIORISÉS :

- » Travaux de réhabilitation des infrastructures identifiés au plan d'intervention pour les rues Borden, Mason, Spiller (de Prince-Albert à Vigneault).
- » Mise en place de nouvelles infrastructures pour les rues des Sables et Sharron.
- » Remplacement de certains équipements des travaux publics dont la fin de vie utile est atteinte.
- » Aménagements au parc de la Pointe-Valaine pour permettre l'accès à l'eau.
- » Finalisation des travaux pour la piscine municipale.
- » Installation de deux panneaux numériques.
- » Mise à jour du site Web.



## CONCLUSION

Le conseil municipal continuera de prioriser l'amélioration des services aux citoyens en ciblant des projets significatifs qui tiennent compte de leur capacité de payer. Ainsi, les travaux de mise à niveau des infrastructures se poursuivront afin d'améliorer le réseau souterrain tout en recherchant les subventions disponibles afin de réduire la facture totale.

Soulignons que l'année 2019 marquera la fin des travaux de reconstruction de la piscine municipale extérieure. Elle accueillera ses premiers baigneurs dès le début de l'été.

Plusieurs autres initiatives seront également mises de l'avant afin de réduire les dépenses de fonctionnement tout en assurant une offre de services aux citoyens de qualité.

# DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2019, 2020 ET 2021



Le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière amène toujours son lot de questions. Pourquoi l'évaluation de notre propriété change tous les trois ans? Qui procède à l'évaluation de notre propriété? Pouvons-nous demander que notre nouvelle évaluation soit révisée? Voici des interrogations justifiées qui méritent une explication précise et concrète. Nous tenterons ici d'éclaircir le mieux possible ce qu'est un rôle d'évaluation foncière, ainsi que les dispositions légales qui le régissent.

## LE RÔLE D'ÉVALUATION

Le rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Cet inventaire identifie, entre autres, les propriétaires de l'immeuble, décrit ses caractéristiques ainsi que son évaluation. Le rôle est à prime à bord un outil de gestion indiquant la valeur des immeubles aux fins des taxations foncières municipale et scolaire.

## RESPONSABILITÉS MUNICIPALES

En vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, toutes les municipalités du Québec sont responsables de procéder à l'évaluation des propriétés situées sur leur territoire.

Les responsabilités confiées aux municipalités en matière d'évaluation foncière municipale consistent à :

- faire dresser les rôles d'évaluation foncière, en conformité avec la législation et les règlements qui s'y appliquent;
- tenir à jour les rôles d'évaluation, selon les situations prévues dans la Loi;
- justifier le contenu du rôle d'évaluation auprès de leurs contribuables lors d'une demande de révision et, le cas échéant, devant les tribunaux appelés à trancher certains litiges.

La Ville d'Ottburn Park confie, tel que stipulé par la *Loi sur la fiscalité municipale*, la totalité des travaux de confection du rôle d'évaluation à l'entreprise privée d'évaluateurs agréés Évimbec Ltée.

## LOI ET RÈGLEMENTS

La *Loi sur la fiscalité municipale* détermine les règles pour la préparation des rôles d'évaluation et de taxation municipale.

D'entrée de jeu, elle dicte les qualifications professionnelles que doit détenir l'évaluateur signataire du rôle, les droits et obligations de celui-ci dans l'exercice de ses fonctions, en plus des droits du contribuable municipal.

Elle prescrit également les mécanismes permettant au contribuable d'obtenir une révision de l'évaluation. (Voir *Recours des contribuables*)

Les dispositions législatives de la loi ont aussi d'autres effets, entre autres :

- le rôle est triennal, ce qui signifie que les valeurs inscrites au rôle servent de base d'imposition pour une période de trois ans;
- l'évaluateur a le droit de visiter et d'examiner un bien, un refus pouvant entraîner une pénalité;
- la valeur réelle ou marchande inscrite au rôle d'évaluation est le prix de vente le plus probable d'une propriété donnée selon les conditions du marché immobilier qui prévalent 18 mois avant l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation. Ainsi, le nouveau rôle reflète le marché immobilier au 1<sup>er</sup> juillet 2017.

**Il faut noter que la Ville n'a aucun droit de regard sur la confection de son rôle d'évaluation et ne peut en aucun cas modifier son contenu ou refuser son dépôt.**

## COMMENT EST ÉTABLIE LA VALEUR D'UN IMMEUBLE ?

La valeur est établie sur la base de la valeur réelle de l'immeuble ou groupe d'immeubles en fonction de sa valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence, à la date de référence prescrite par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Cette valeur doit représenter le prix le plus probable qui aurait été payé lors d'une vente de gré à gré dans les conditions suivantes :

- le vendeur et l'acheteur ne sont pas obligés de vendre ou d'acheter;
- ils sont raisonnablement informés de l'état de l'unité d'évaluation, de l'utilisation qui peut le plus probablement en être faite et des conditions du marché immobilier.

## RECOURS DES CONTRIBUABLES

En tout premier lieu, le contribuable qui veut obtenir des explications sur son rôle d'évaluation foncière doit communiquer avec la firme d'évaluateur Évimbec Ltée. Les coordonnées sont disponibles en communiquant avec l'hôtel de ville au 450 536-0303. Un évaluateur sera en mesure de bien vous expliquer tous les critères considérés lors de l'évaluation de votre propriété.

Remarque : Le droit de contester son évaluation municipale **ne dispense pas pour autant le propriétaire de l'obligation de payer ses taxes municipales aux dates requises.**

Deuxièmement, le système d'évaluation foncière municipale en vigueur au Québec reconnaît le droit à tout propriétaire de déposer une demande de révision administrative. Si, à votre avis, les explications de l'évaluateur ne semblent pas justifier l'évaluation de votre propriété, vous pouvez faire une demande de révision. **Prenez note que le montant des taxes à payer n'est pas un motif qui justifie une modification au rôle de la valeur de votre propriété.** À titre d'exemple, les défauts d'un lieu (bris, vice de construction, etc), les nuisances (bruit, pollution, inondation, etc), ainsi que sa situation économique (perte de loyers, dépenses élevées, baux de lieu comparables), sont des motifs valables pouvant être à l'appui de la demande de révision.

Procédure :

- L'utilisation d'un formulaire prescrit par la réglementation est obligatoire pour déposer une demande de révision. Le formulaire est disponible à l'hôtel de ville, situé au 601, chemin Ozias-Leduc.
- La demande de révision s'effectue par le dépôt du formulaire dûment rempli à l'hôtel de ville.
- Le dépôt du formulaire s'effectue en personne ou par courrier recommandé.
- La demande doit être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2019 (date limite 30 avril 2019) ou 60 jours suivant l'expédition de l'avis d'évaluation (120 jours s'il s'agit d'un lieu d'affaires évalué à 100 000 \$ ou plus).
- Une somme d'argent déterminée par le règlement 396 de la municipalité doit accompagner la demande.

### VALEUR INSCRITE AU RÔLE POUR UNE RÉSIDENCE

| VALEUR INSCRITE AU RÔLE POUR UNE RÉSIDENCE | TARIF  |
|--|--------|
| Moins de 100 000 \$                        | 40 \$  |
| 100 000 \$ à 249 000 \$                    | 60 \$  |
| 250 000 \$ à 499 999 \$                    | 75 \$  |
| 500 000 \$ à 999 999 \$                    | 150 \$ |
| 1 000 000 \$ à 1 999 999 \$                | 300 \$ |

### VALEUR INSCRITE AU RÔLE POUR UNE PLACE D'AFFAIRES

| VALEUR INSCRITE AU RÔLE POUR UNE PLACE D'AFFAIRES | TARIF  |
|---|--------|
| Moins de 50 000 \$                                | 40 \$  |
| 50 000 \$ à 99 999 \$                             | 75 \$  |
| 100 000 \$ et plus                                | 140 \$ |

- La firme Évimbec Ltée a l'obligation de répondre par écrit au demandeur de sa décision;
- S'il y a entente entre les parties, l'évaluateur modifie le rôle d'évaluation conformément à l'entente.

Enfin, si les deux parties ne sont pas parvenues à conclure une entente, le demandeur doit utiliser son recours devant le Tribunal administratif du Québec.

Pour plus de renseignements à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec le Service des finances et de la trésorerie au 450 536-0303.

## CAMPAGNE HIVERNALE

Cet hiver, aidons nos déneigeurs à rendre nos rues sécuritaires en :

- ✓ mettant son bac à la rue seulement le matin de la collecte ;
- ✓ pelletant la neige de son entrée sur son terrain au lieu de la pousser dans la rue, dans le fossé ou sur les trottoirs ;
- ✓ déneigeant la borne-fontaine près de votre terrain ;
- ✓ respectant l'interdiction de stationner son véhicule dans les rues la nuit (entre 2 h et 7 h, jusqu'au 31 mars).

Les équipements sont imposants et la neige qu'ils poussent est projetée. Il faut être prudent lors de leur passage en s'éloignant de la rue, surtout si vous êtes à pied. Pour être efficaces ces équipements doivent circuler entre 30 et 40 km/h. Soyez patient si vous les suivez !

## IMPORTANT

Les citoyens qui utilisent les voies publiques pour épandre la neige afin d'en accélérer la fonte, causent des problèmes de sécurité pour les utilisateurs. Chaque année, des accidents surviennent en raison de déneigement mal effectué par des citoyens ou des entrepreneurs en déneigement qui laissent de la neige sur la chaussée ou sur le trottoir. Merci de votre collaboration !

Pour en savoir plus sur le déneigement, nous vous invitons à consulter la foire aux questions au [www.ville.otterburnpark.qc.ca/deneigement](http://www.ville.otterburnpark.qc.ca/deneigement).



[ville.otterburnpark.qc.ca/deneigement](http://ville.otterburnpark.qc.ca/deneigement)

## OFFRES D'EMPLOI SAISON ESTIVALE 2019

### POSTE : PRÉPOSÉS AUX TERRAINS DE BALLE

#### SOMMAIRE DES TÂCHES :

Tracer les lignes des terrains de balle, installer les buts selon les catégories, entretenir le chalet, garder le site propre et surveiller durant les parties (une formation sera donnée à cet effet). Voir au bon suivi des réservations de terrains ainsi qu'au bon déroulement des activités.



**PÉRIODE :** Temps partiel, avril à novembre.

#### PRÉREQUIS :

- 16 ans et plus
- Sens des responsabilités
- Ponctualité
- Dynamisme

**SALAIRE :** Selon l'échelle salariale en vigueur.

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae **avant le 15 mars 2019 en indiquant clairement la mention « Offre d'emploi » et le poste pour lequel elles souhaitent soumettre leur candidature**, par la poste, par courriel ou en le déposant à la réception du Service du loisir et de la culture.

Seuls les candidats retenus seront convoqués en entrevue.

#### OFFRE D'EMPLOI – ÉTÉ 2019

##### PRÉPOSÉS AUX TERRAINS DE BALLE

Ville Otterburn Park, Service du loisir et de la culture  
601, chemin Ozias-Leduc, Qc, J3H 2M6  
Tél. : 450 536-0292  
[loisirculture@ville.otterburnpark.qc.ca](mailto:loisirculture@ville.otterburnpark.qc.ca)

### POSTE : ÉTUDIANT POUR L'ENTRETIEN DES PARCS

#### SOMMAIRE DES TÂCHES :

- Entretien des parcs et espaces verts
- Assurer la propreté des lieux
- Plantation et entretien des arbres, arbustes et haies
- Plantation et entretien des fleurs

#### PRÉREQUIS

- Être âgé de 16 ans et plus
- Aptitude à utiliser la machinerie, les équipements, les outils et les produits pertinents aux tâches
- Bonnes aptitudes physiques, autonomie et débrouillard
- Bon sens de l'organisation, habiletés à communiquer
- Permis de conduire classe 5 (preuve à joindre)
- Expérience pertinente
- Formation complémentaire (un atout) : SIMDUT, ASP-Construction, horticulture, etc. (preuves à joindre)

#### PÉRIODE

- Horaire de travail de 40 heures par semaine de fin avril à la mi-août.

**Cette offre s'adresse tant aux étudiantes qu'aux étudiants.**

VEUILLEZ TRANSMETTRE VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE 15 MARS À 12 H

#### Ville d'Otterburn Park

##### Michel Samson

Directeur des travaux publics  
120, rue Bellevue, Otterburn Park QC J3H 1Y6  
450 536-0209 | [stephanierobert@ville.otterburnpark.qc.ca](mailto:stephanierobert@ville.otterburnpark.qc.ca)

#### NOS COORDONNÉES

Ville d'Otterburn Park

[www.ville.otterburnpark.qc.ca](http://www.ville.otterburnpark.qc.ca)

Numéro principal : 450 536-0303

Courriel : [info@ville.otterburnpark.qc.ca](mailto:info@ville.otterburnpark.qc.ca)

Télécopieur : 450 467-8260

#### INFO OTTERBURN PARK

Publié 6 fois l'an par la Ville d'Otterburn Park  
Tirage : 3 465

Dépôt : ISSN 1201-8961  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Rédaction / Traduction / Coordination : Service des communications  
Conception et mise en page : Anie Massey | Graphisme  
Impression : Litho Hebdo inc.

LOGO FSC